

## Téléphonie Mobile Fiche de synthèse Charte 2021

### Informations générales :

Opérateur	<b>SFR</b>	Arrdt	<b>18<sup>ème</sup></b>
Nom de site	BESSIERE/GARN BIS	Numéro	757269
Adresse du site	<b>17, rue Angélique Compoin</b>	Hauteur	R+5 (20.40m)
Bailleur de l'immeuble	<b>Privé</b>	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur 3 nouvelles antennes à faisceaux orientables ainsi que le partage de la fréquence 2100MHz (4G/5G).		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts ; Bouygues présent		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	<b>07/09/2018</b>
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	

### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit de faire évoluer ses équipements afin de d'apporter de nouveaux services 5G et de permettre d'utiliser dans les meilleures conditions son réseau de téléphonie mobile conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) ainsi que le partage de la fréquence 2100MHz (4G/5G) orientées vers les azimuts 140°, 240° et 340°		
Distance des ouvrants	Fenêtres de toit entre 3.1m et 4.7m	Vis-à-vis (25m)	R+7 (340°)
Estimation	2G/3G/4G/5G: 140° < 3V/m - 240° < 5V/m - 340° < 3V/m 5G (3500) : 140° < 1V/m - 240° < 4V/m - 340° < 2V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	20.40m pour les antennes à faisceau fixe 19.80m pour celles à faisceaux orientables		

### Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à déployer une nouvelle antenne à faisceau orientable par secteur, dans les mêmes azimuts que les antennes existantes.
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue

### Date :

### Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

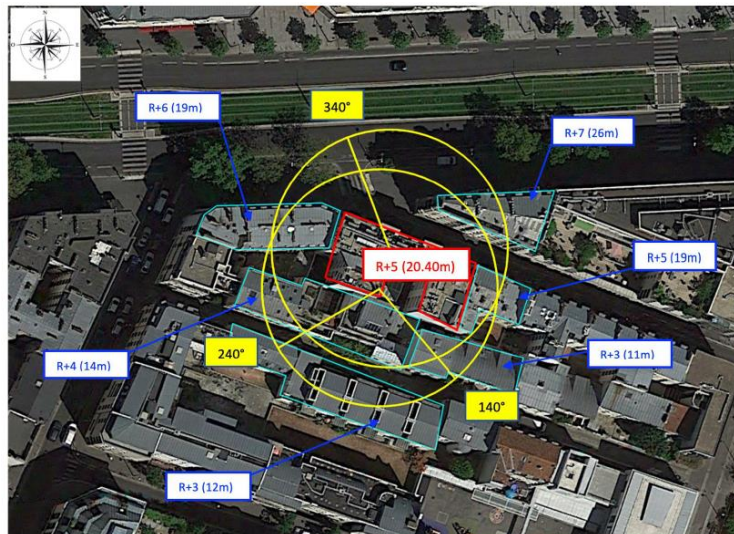
Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Défavorable <input type="checkbox"/>  Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

**Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes**



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Crèche - Cité des Ours	14 Cité Falaise 75018 Paris	15 m	Oui	77m (Az : 240°)	<b>2.30 V/m</b>
Crèche – Madame Tida TOURAY	9 Cité Falaise 75018 Paris	14 m	Oui	95m (Az : 240°)	<b>0.40 V/m</b>
École Maternelle Paul Abadie	1 rue Paul ABADIE 75018 Paris	11m	Oui	42m (Az : 140°)	<b>0.73 V/m</b>
EHPAD Résidence Les Issambres	111 Boulevard Ney 75018 Paris	24m	Non	40m (Az : 340°)	<b>0.44 V/m</b>
Centre Médico Psychologique Dollfus	8 Rue Jean Dollfus 75018 Paris	15m	Non	103m (Az : 240°)	<b>0.14 V/m</b>
École Maternelle & élémentaire BELLIARD	131/129 Rue Belliard 75018 Paris	20m	Non	130m (Az : 140°)	<b>0.82 V/m</b>

**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes**



**Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100MHz)**

❖ **Exposition par antennes à faisceau fixe**

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 2 et 3 V/m

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimet 140°	Azimet 240°	Azimet 340°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	13.5 m	14.5 m	16.5 m

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

**Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G)**

❖ **Exposition par antennes à faisceaux orientables**

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 0 et 1 V/m .

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimet 140°	Azimet 240°	Azimet 340°
Niveau Maximal	entre 0 et 1 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	14.5 m	14.5 m	16.5 m

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

iv. **Azimet 240°: antennes à faisceau orientable**

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimet 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 14.5 m .



**Vue des Antennes Avant/Après**

Avant travaux



Après travaux



**Vue des Azimuts**

140°



240°



340°

